

Grand Régional Modèles et Allures Poneys 2014 Organisé par la Fédération Poneys des Pays de la Loire Haras National du Lion d'Angers – Samedi 7 et Dimanche 8 juin 2014 Tarifs et Engagement

Engageur				
NOM, Prénom :				
CP et Ville :				
Tél :				
Adresse Mail:				
Adresse Mail:				
transmises par mail. Aucun document ne se	era envové par courrier.			

POULINIERES/ FOALS/1 AN	nombre	Tarif adhérent FPPL	TOTAL	Nombre	Tarif non adhérent FPPL	TOTAL
Poulinières suitées (boxe une journée compris)		X 30€	=		X 45€	=
Trophée des foals		X 5€	=		X 10€	=
Trophée des 1 an		X 5€	=		X 10€	=
Location d'un boxe une journée		X 20€	=		X 25€	=
CUMUL			= Total à reporter Tableau 4			= Total à reporter Tableau 4

REGIONAL 2 ET 3 ANS	nombre	Tarif adhérent FPPL	TOTAL	nombre	Tarif non adhérent FPPL	TOTAL
1 ^{er} engagement		X 60€*	=		X 75€*	=
A partir du 2 ^{ème}		X 45€*	=		X 60€*	=
engagement						
CUMUL			=			=
			Total à			Total à
			reporter			reporter
			tableau 4			tableau 4

^{*}Ce tarif comprend la réservation d'un boxe pour le week-end (2 jours)



A NOTER : Un repas OFFERT avec mon 1^{er} engagement dans le Régional des 2 ou 3 ans

	TOTAL
X 15€	=
	A reporter tableau 4
	X 15€

TABLEAU 4	RECAPITULATIF
Cumul poulinières/ foals/1 an	=
Cumul 2 et 3 ans	=
Cumul repas supplémentaires	=
TOTAL GLOBAL	=

Veuillez joindre à ce formulaire, un RIB et un chèque à l'ordre de la FPPL du total global (tableau 4) de vos engagements à l'adresse suivante :

Sarah BEAUMON
Secrétaire aux concours FPPL
La Ramellerie 49070 BEAUCOUZE

<u>ATTENTION</u>: Ces tarifs sont applicables jusqu'au 07 mai 2014; le tarif normal s'applique pour les courriers dont la date du cachet de la poste est antérieure au mercredi 07 mai inclus.

Passé cette date, le tarif pour engagement tardif (+ 15€ par poney) s'applique pour les courriers dont la date du cachet de la poste est comprise entre le 08 mai et le mercredi 14 mai inclus.

Aucun engagement ne sera pris en considération au-delà du 14 mai 2014 (cachet de la poste faisant foi).

 \triangle Le bulletin d'engagement ne sera pas pris en compte, s'il est mal rempli ou incomplet, ou si le chèque ne correspond pas exactement au cumul des sommes réellement dues (en fonction de la date du cachet de la poste).

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : Mercredi 07 mai 2014

Je certifie exacts les renseignements fournis. Je m'engage à respecter les dispositions du règlement de ce Grand Régional 2014 organisé par la FPPL.				
Α	, le			
	Signature			